

Extension des services de réemploi des vieux objets sur les déchèteries / partenariat entre Nantes Métropole et les acteurs de l'économie sociale

Ne jetez plus, donner ! Coup d'accélérateur pour la réutilisation des objets, meubles et vêtements usagés : La mise en place sur plusieurs déchèteries de l'agglomération de bornes textiles et d'espaces recycleries-ressourceries animés par les associations de l'économie sociale et solidaire.

Nantes Métropole assure la collecte des déchets ménagers produits sur le territoire de ses 24 Communes. Pour ce faire, elle dispose notamment d'un réseau de 16 déchèteries et écopoints.

En 2011, Nantes Métropole a engagé une politique de réduction de la production de déchets ménagers, le programme local de prévention des déchets.

Le diagnostic réalisé en 2011 avec les 24 communes et les partenaires associatifs à l'occasion de l'élaboration du Programme de prévention des déchets a mis en évidence :

- une demande d'actions sur le détournement des objets usagés – mobiliers, (retrouvés notamment aujourd'hui dans les bennes tout-venant de déchèteries) en vue d'une réutilisation (informations sur les structures de l'économie sociale travaillant dans les métiers de la récupération, sur les lieux de dépôts, aménagement des déchèteries...),
- la présence sur notre territoire d'acteurs de l'économie sociale intervenant dans ce domaine (Atelier du Retz Emploi, Ecorev, Le Relais Atlantique, L'Homme Debout...) et souhaitant contribuer au Programme de prévention.

La promotion et le développement des activités de réutilisation, réparation, dons d'objets ont donc été comme un des axes de ce Programme de prévention.

Par son Programme, Nantes Métropole souhaite sur ce volet :

- Encourager les habitants, les collectivités, à des gestes pour moins jeter, réparer, réutiliser ce qui peut l'être,
- Encourager les habitants à se rendre dans les déchèteries et recycleries,
- Accompagner la promotion des acteurs associatifs et économiques sociaux du territoire travaillant dans les activités de la réutilisation et de la valorisation des objets usagés.

Ces filières de détournement d'objets usagés en vue d'une réutilisation devraient permettre d'accompagner les parcours de réinsertion des personnes en difficultés et proposer des objets et du mobilier à des prix moindres pour les personnes défavorisées.

Hier, sur les déchèteries de l'agglomération, la réduction des déchets concernaient deux types de déchets :

- Les déchets divers (« tout venant ») : collecte sur 2 déchèteries (Orvault, Saint-Aignan-de-Grandlieu) des objets usagés en vue d'une réutilisation et revente, par l'association ECOREV,

- Les déchets électriques et électroniques (D.E.E.E.) collectés par conteneurs maritimes sur l'ensemble des déchèteries avec la structure d'insertion ENVIE 44, dans le cadre d'une opération agréée par les pouvoirs publics avec l'éco-organisme national Ecosystèmes.

A la suite d'une réflexion engagée avec les structures locales du réemploi co-animée par Nantes Métropole et le Réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire, Les Ecosolies (journée d'échanges, visites de terrain, propositions des associations, ...), couplée à un diagnostic technique des déchèteries, **les services actuels de détournement d'objets usagés ont été étendus en 2012** détournement d'objets en vue d'une réutilisation selon deux axes :

1. Expérimentation de la collecte des textiles sur les déchèteries, avec le Relais Atlantique, structure d'insertion locale de collecte agréée par l'éco-organisme ECO-TLC (Responsabilité Elargie aux Producteurs Textiles Linge Chaussures) : implantation de bornes de collecte sur l'ensemble des déchèteries depuis mars 2012.
2. Expérimentation depuis le printemps 2012 de la mise en place de camions mobiles « recycleries / ressourceries » sur quatre autres déchèteries du territoire réparties sur l'agglomération en partenariat avec des structures de l'économie sociale locales, amenant à 6 le nombre de déchèteries disposant d'un espace de don d'objets usagés pour le réemploi par une association de l'économie sociale :
 - o Carquefou : ECOREV (+ d'Orvault et Saint-Aignan-de-Grandlieu) : tous les jours ;
 - o Saint-Herblain et Saint-Jean-de-Boiseau : l'ATELIER DU RETZ EMPLOI :
 St-Herblain : le jeudi et vendredi, de 13h à 17h45
 St Jean-de-Boiseau : le mardi et mercredi, de 13h à 18h00.
 - o Nantes : l'HOMME DEBOUT (le mercredi de 13h30 à 17h00).

A noter que le programme de réhabilitation/rénovation des déchèteries de l'agglomération permettra à partir de 2013-2014 de compléter ce maillage à 9 déchèteries (Vertou, Rezé, St Sébastien).

Ces expérimentations, menées sur l'année 2012 permettront à Nantes Métropole :

- de préciser les gisements pouvant être détournés,
- de mesurer les impacts sur l'exploitation courante des déchèteries,
- d'ajuster les moyens techniques et de communication,
- de disposer d'informations et retours d'expériences pour notamment préparer un futur déploiement des activités de réemploi sur les déchèteries,
- enfin de donner un signe positif aux structures de l'économie sociale de la prise en compte de leurs actions sur le territoire et de leurs propositions.

Une campagne d'information pour sensibiliser les usagers accompagne la mise en place technique : mémos distribués dans les déchèteries, mémo déchèteries, implication des agents d'accueil des déchèteries pour informer les usagers et les inviter à déposer leurs objets auprès des associations, ...

(cf. mémo textiles, mémo encombrants, annuaire des acteurs de l'économie sociale et solidaire dont les activités concourent à la prévention)

ANNEXE

I. LE RELAIS ATLANTIQUE ET LA COLLECTE DES TEXTILES

La collecte des textiles par Le Relais Atlantique s'élève sur l'agglomération à 1 kg/hab./an. Le potentiel de collecte est estimé à 7 kg/hab./an. Les textiles acceptés dans les bornes de collecte : vêtements, chaussures, linge de maison.

La collecte s'inscrit dans la filière agréée Responsabilité Elargie du Producteur REP TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) :

La filière REP textile a été mise en place en juin 2008 avec l'intervention de l'éco-organisme ECO-TLC, par les pouvoirs publics pour récupérer la contribution textile auprès de ses adhérents (metteurs sur le marché qui versent 0,1 à 0,6 cts d'euros par pièce pour financer la collecte et la valorisation des articles mis sur le marché).

Les objectifs nationaux de collecte pour l'éco-organisme : passer la collecte des textiles de 18 % (125 000 t de textiles collectés actuellement) à 50 % des tonnages mis sur le marché.

L'économie sociale et solidaire collecte aujourd'hui 100 000 tonnes par an (85 000 tonnes pour Le Relais-Emmaüs, premier acteur de la filière).

Le Relais Atlantique, c'est :

41 emplois en insertion,
un réseau de 5 structures solidaires (un centre de tri et 4 boutiques dépôt-vente « ding fring ») et 68 000 clients sur l'ensemble des boutiques solidaires qui récupèrent des vêtements et chaussures.
www.lerelais.org

Le devenir des textiles collectés :

Réutilisation : 50%

Recyclage : 35%

> dont 10% transformés en isolant naturel pour habitation (Metisse)

> dont 25% en chiffons

Destruction : 15%

II. LE REEMPLOI DES VIEUX OBJETS

> Association *ECOREV*

www.ecorev-reemploi.com

Association de collecte et de valorisation des objets et encombrants, *ECOREV* :

- Collecte sur 3 déchèteries de l'agglomération
- Collecte sur RDV auprès des collectivités, particuliers,
- Collecte sur apport volontaire des particuliers, à la Ressourcerie de Rezé et revente à prix modeste à la boutique de Rezé.
- Actions de sensibilisation : magasin itinérant dans les quartiers nantais (Bottière, Bellevue), animations sur la valorisation artistique.

> Association *ATELIER DU RETZ EMPLOI*

www.latelierduretzemploi.free.fr

Association de collecte et de valorisation des objets et encombrants, basée au Pellerin :

- Collecte sur RDV auprès des collectivités, particuliers,
- Collecte sur apport volontaire des particuliers, et revente à prix modestes dans les boutiques de Sainte-Pazanne et Le Pellerin,
- Mène des actions de sensibilisation du public aux gestes écocitoyens.

> **Association d'insertion L'HOMME DEBOUT**

<http://www.lhommeдебout.com/>

Action pour l'insertion des personnes par l'activité économique.

Collecte sur RDV les meubles et vieux objets auprès des particuliers, administrations, entreprises, remise en état (chantier d'insertion), remise en vente (aide au fonctionnement de l'association) ou meublement de personnes en grande précarité (partenariat avec les assistantes sociales).

> **Association d'insertion ENVIE 44**

<http://www.envie-44.org/>

Association loi 1901, lutte contre la précarité et d'exclusion, en proposant à des personnes en difficultés sociales ou professionnelles, des emplois associés à une formation et un accompagnement individualisé. Collecte (notamment dans les déchèteries de l'agglomération nantaise), répare et revend des **appareils électriques, électroniques et électroménagers** en fin de vie (D.E.E.E., déchets électriques, électroniques et électroménagers) à des prix raisonnables.

III. LE PLAN LOCAL DE PREVENTION DE NANTES METROPOLE

Avec pour objectif la diminution de 7% d'ordures ménagères produits par les habitants d'ici 5 ans, la politique de réduction des déchets ménagers de Nantes Métropole s'inscrit dans le Grenelle de l'Environnement.

Fin 2009, Nantes Métropole signe avec l'ADEME un accord-cadre quinquennal pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de prévention des déchets.

Nantes Métropole, dans le cadre des axes de son Programme prévention contractualisé avec l'ADEME, encourage les habitants, les collectivités, les administrations, les scolaires et les entreprises à moins jeter, à réparer et à réutiliser ce qui peut l'être, par des actions d'information, d'accompagnement de projets, de mise en réseau des acteurs locaux :

- la promotion du compostage et du jardinage pauvre en déchets,
- **la promotion de la seconde vie des objets,**
- la réduction et le tri des produits dangereux de la maison et du jardin,
- la sensibilisation à la consommation responsable. Focus sur 50 familles témoins engagées dans le suivi de leurs productions de déchets,
- agir dans la collectivité (volet exemplarité),
- l'accompagnement des entreprises dans la réduction de leurs déchets,
- l'information, la sensibilisation (Semaine européenne de réduction des déchets, novembre, supports, animations scolaires, ...).